COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE TREIZE LE 25 Avril (25/04/2013)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 19 avril, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI Maire,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Martine DAMIANI, Mme Christine FANFELLE, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT, **Adjoints**,

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHES, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Odile MARTY-MOTHES, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, M. Richard BAPTISTE, M. André LENFANT, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, Conseillers Municipaux

ETAIENT REPRESENTES:

Mme Marie CASTRO (représentée par Mme MARTY MOTHES), Adjoint

M. Franck BOUSQUET (représenté par Mme HEMMAMI), M. Abdelkader SELAM (représenté par Mme FANFELLE), Mme Carine NICODEME (représentée par M. GAUTHIER), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. BENECH), **Conseillers Municipaux**

ETAIT EXCUSEE :

Mme Hélène DELTORT, Adjoint

ETAIENT ABSENTS:

M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Adjoint

M. Patrice CHARLES, Conseiller Municipal

M. VALLES est nommé secrétaire de séance.

REÇUALA SOUS-PRÉFECTURE LE 2 6 AVR. 2013 CASTELSARRASIN - 82

26 - 25 avril 2013

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE AGRICOLE - ANNEE 2013

Rapporteur: Monsieur REDON

Nom des Associations	Montant 2012	Montant demandé 2013	Proposition 2013
Association Intercommunale des Eleveurs de Tarn et Garonne	300	1 500	500
Comice Agricole des Cantons de Moissac	4 100	4 700	4 100
Site Remarquable du Goût	5 000	5 000	5 000
SOS Agriculteurs en difficulté	400	500	400
Syndicat de Défense AOC Chasselas de Moissac	7 700	7 700	7 700
Syndicat Interprofessionnel de la Cerise Région Moissac SICREM	500	500	500
TOTAL	18 000	19 800	18 200

Le Conseil Municipal, Entendu l'exposé du rapporteur, Après en avoir délibéré, A l'unanimité

APPROUVE les subventions visées ci-dessus.

Pour copie conforme Moissac le 26 avril 2013

Le Maire.

Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :